

Le 30 mars 2016

COMMUNIQUÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE du 20 avril 2016

MODALITÉS de MISE à DISPOSITION des DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le 20 avril 2016 à Paris 8^e, Eurosites - Salle Wagram, 39-41 avenue de Wagram.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO le 14 mars 2016 et l'avis de convocation sera publié au BALO le 1^{er} avril 2016 et dans un journal d'annonces légales le 2 avril 2016.

Les documents préparatoires à l'assemblée énoncés par l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société www.eiffage.com ce jour.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant, à sa demande expresse, par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.

